



Bulletin de réservation 2018

Séjour Jeûne au Péage (26400)

Du vendredi 29 juin 11h au mercredi 4 juillet 10h

Tel : 06 66 81 29 40

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Fixe : Portable :

Email :@.....

Age : Problème(s) de santé :

Nombre de personnes :

Je choisis sous réserve de disponibilité, un hébergement au tarif par personne pour 6 jours/5 nuits de :

490 € en chambre individuelle

400 € en chambre double

Je choisis – sous réserve de disponibilité - plutôt :

1 chambre avec lit de 140

1 chambre avec 2 lits de 90

Nota : les draps et taies sont fournis pour le séjour.

A disposition en commun : salle à manger, plusieurs salons, salles de bains individuelles, lave-linge, piscine, jacuzzi, espace extérieur.

Pour réserver mon séjour, je joins un acompte de 50% du prix du séjour par un chèque de :

245 € /pers pour un hébergement individuel

200 € /pers pour un hébergement double

..... € X personnes = € en hébergement individuel double

à l'ordre de **Jocelyne Guyader** envoyé à l'adresse suivante : **Av. de la clairette 26340 Vercheny**

Prestations en option

Bilan Naturopathie : 60 €

Massage-Bien-Être : 60 €

Réflexologie plantaire : 60 €

Bilan Iridologie : 60 €

Voir <http://jocelyneguyader-naturopathie.fr/> pour + d'infos sur les prestations

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales et contre-indications du séjour.

Date :

Signature :

Conditions Générales: Les réservations ne sont définitives que lorsque :

- Le bulletin de réservation est retourné, dûment complété et signé.
- L'acompte correspondant à 50% du prix a été encaissé.
- Une confirmation écrite, par courriel ou voie postale, sur la date de début et de fin du séjour valant acceptation.

Toute demande de modification de la réservation ou d'annulation devra être formulée par écrit.

En cas de demande d'annulation, aucun remboursement n'est effectué, le solde sera retenu

L'organisatrice aura le droit, à tout moment, par tout moyen écrit et sans délai, de mettre un terme à une réservation, en cas de comportement contraire à l'intérêt du séjour, à son intégrité physique et/ou à sa santé, aux bonnes mœurs, à l'intérêt du groupe, au bon déroulement de la location et aux stipulations du règlement intérieur. Dans ce cas, il sera conservé l'intégralité des sommes versées à titre de clause pénale. Pendant la location, l'organisation décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol d'objets ou d'effets personnels.

Contre-indications au jeûne: Le jeûne s'adresse à des personnes en bonne santé. Il est contre indiqué en cas d'amaigrissement extrême, d'anorexie, d'hyperthyroïdie décompensée, d'artériosclérose cérébrale avancée, d'insuffisance hépatique ou rénale grave, grossesse ou d'allaitement, de dépendances, d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, d'affections coronaires avancées, psychose, diabète de type I, de prise importante de médicaments.

« Je déclare être en bonne santé, et en mesure de pouvoir faire plusieurs heures de marche par jour, avoir été informé des risques et contre-indications de ce séjour de jeûne et de marche, et les accepter en connaissance de cause. Je déclare assumer mes responsabilités personnelles et en groupe »